Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales

togomatin

TOGOMATIN – N° 0035 DU 29 OCTOBRE 2015 / PRIX : 250 FCFA

Climat des affaires / « Doing business 2016 »

Une fois encore, le Togo se classe bien !

Dans son rapport « Doing business 2016 », publié le 27 octobre dernier, la Banque mondiale a classé le Togo au 150ème rang pour les trois réformes réalisées cette année, à savoir : indicateurs de création d'entreprise, accès à l'électricité et commerce transfrontalier. Notre pays passe ainsi du 152ème rang occupé dans le rapport « Doing business 2015 », au 150ème. Deux précieuses places ainsi glanées au rang de 189 économies engagées dans ce classement.

P3

SPORT

Homosexualité

Thierry Henry prend position

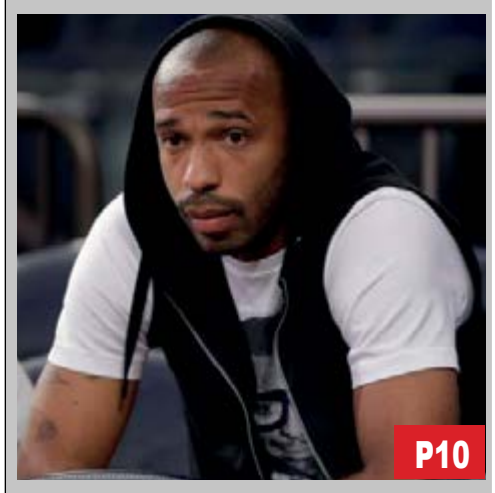

P10

DROITS HUMAINS

Le Togo élu au Conseil des droits de l'homme des Nations unies

P3

POLITIQUE

Crise burkinabè

Le Togo refuserait d'extrader Fatou Diendéré

Le Togo pourrait pencher pour un refus à extrader l'ancienne première dame burkinabè – première dame pour le laps de temps qu'a duré le putsch mené par son mari- comme le demande le pouvoir burkinabè et notamment la justice militaire du pays.

P3

EDITORIAL

Entre deux succès !

Il y a quelques heures, à peine la nouvelle selon laquelle le Togo a gagné deux précieuses places dans le monde du climat des affaires améliorées, avec le rapport « Doing Business 2016 » du groupe de la Banque Mondiale a commencé par se répandre, l'on apprenait que: « Le Togo est élu au Conseil des droits de l'homme des Nations unies »...

P 3

Contenu

Ghana /Enseignement
L'anglais en passe d'être délaissée **P 4**

Microfinances
Le prix « World Quality Commitment » décerné au FNFI Togo **P 5**

Le film sur Denis Mukwege, «le docteur qui répare les femmes», enfin autorisé en RDC **P 9**

Mondial 2018/Eliminatoires
Les matchs Togo-Ougandа reprogrammés **P 10**

Transport
Les Zemidjan prennent la rue à Lomé **P 11**

Nation

► Wawa / Football « au féminin » à Zogbegan

Un match de football mémorable a opposé le 14 octobre dernier à Zogbégan une équipe des apprenties couturières et coiffeuses à celle des filles du lycée de Zogbégan. Cette rencontre a marqué l'apothéose de la journée internationale de la fille.
A l'issue du temps règlementaire (20mn x 2), les lycéennes ont pris le dessus sur leurs apprenties par un score de 2-1.
Les manifestations ont été organisées par l'association Cercle d'Action pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme et de l'Enfant (CADEFE) en collaboration avec la volontaire du corps de la paix d'Amérique dans la localité. Pour l'occasion les filles ont été exhortées d'une part à se désister des actes de dépravation et les parents à s'investir dans l'éducation et la formation des filles.

TM

► Vo / Journée humanitaire contre la cécité

Une journée de consultation ophtalmologique gratuite suivie de distribution de lunettes aux malades a eu lieu le 17 octobre dernier dans la préfecture de Vo.

A l'initiative des Lions Clubs du Togo du District 403 A2, de la Région 32, cette consultation ophtalmologique est une œuvre humanitaire s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de lutte contre la cécité.
Selon l'ATOP, la journée a permis de consulter trois cent malades au Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Vogan. Certaines malades ont reçu des médicaments et d'autres des lunettes devant corriger leur mal.
Les populations ont été exhortées à adopter des mesures qui pourront les aider à prévenir les problèmes de la vue et aussi à savoir détecter les premiers symptômes de la cataracte et du glaucome.

TM

►Tône / L'EPP Mandine dotée d'infrastructures scolaires

Deux bâtiments scolaires et une cantine ont été inaugurés le 16 octobre dernier deux bâtiments scolaires et une cantine pour le bénéfice des élèves du milieu. Le don est le fruit de la coopération Germano-togolaise à travers l'ONG IT Village avec l'appui technique et financier de son partenaire allemand, la DAZ.
A en croire l'ATOP, les deux bâtiments sont composés chacun de trois classes équipé de bancs, des panneaux solaires fixés sur le toit d'un des bâtiments pour l'alimentation électrique.
Pour l'ONG donatrice, cette offre vise à permettre aux élèves d'étudier de bonnes conditions pour être plus tard des relèves valables pour le pays. A la suite de la gratitude manifestée par le directeur de l'EPP Mandine, le préfet de Tône a encouragé les parents à scolariser leurs enfants.

TM

►Tchaoudjo / Rencontre des Chefs des services décentralisés

Une grande rencontre a réuni le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpéssi, a rencontré le 19 octobre dernier à Sokodé les responsables des services déconcentrés de la région Centrale.
Les responsables des services déconcentrés sont les préfets, les présidents des délégations spéciales des communes et préfectures, des responsables des forces de l'ordre et des chefs traditionnels.
Selon l'ATOP, cette rencontre a pour priorité de rappeler aux responsables des collectivités locales leurs devoirs et les mesures envisagées par le gouvernement pour la gestion des problèmes qui apparaissent lors des désignations de nouveaux chefs.

TM

Contribution

La déviation de la mission sociale de la microfinance au Togo

La microfinance a connu un développement impressionnant au Togo au cours de ces vingt dernières années. Depuis 2015, le secteur est constitué de 85 institutions dont 7 réseaux.
A l'origine, la microfinance avait comme objectif de combler les insuffisances notées en matière d'accès des populations pauvres aux services financiers. Cette évolution indique que les pauvres sont « bancarisables » et le microcrédit une activité rentable.
Ainsi, plusieurs questions foisonnent quand on s'intéresse au sujet. Contentons-nous d'aborder deux d'entre-elles :

- Les institutions de microfinance (IMF) sont-elles des organisations philanthropiques ?
- Pourquoi le crédit coûte-t-il plus cher dans une IMF que dans une banque commerciale ?

Les institutions de microfinance sont-elles des organisations philanthropiques ?
On peut répondre de facto « Non ». Quoique plusieurs d'entre-elles émanent d'associations ou d'ONG, elles ont un objectif de maximisation du profit. En effet la législation togolaise en matière de création d'entreprise autorise le statut de « société »aux IMF. Or, qui parle de société parle d'actionnaires, et qui parle d'actionnaires parle de Profits, de plus-values. Cet état de fait n'altère en rien la mission de ces institutions si ce n'est la finalité en termes d'équilibre de gains des parties prenantes. Cependant, c'est ici que se pose la question de l'éthique dans le domaine. Il faut chercher à comprendre comment l'on puisse s'enrichir avec pour vis-à-vis un « Pauvre » ? Une seule réponse : l'on s'enrichit, le pauvre sort de sa pauvreté. Mais L'énigme qui subsiste c'est : Quand est-ce que ce cercle devient-il vertueux, car force est de constater que les IMF ont tendance à privilégier leur viabilité financière au détriment de leur mission sociale.

Pourquoi le crédit coûte-t-il plus cher dans une IMF autant, sinon plus que dans une banque commerciale ?

Les IMF partagent les mêmes objectifs que les banques, notamment s'agissant de la collecte de l'épargne des agents économiques en excédents de ressources pour les besoins d'investissement ou de financement de projets rentables.
De façon imagée, dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs activités, les institutions financières achètent de l'argent auprès de leur banque centrale. Dans notre contexte, il s'agit de la BCEAO. Elles le remboursent dans l'ordre de 2.5 à 3%.
Elles ont pour prescription de le mettre à la disposition de leurs clients (le leurs vendre sous forme de crédit). Admettons qu'à l'issue d'une vente, on doit dégager un bénéfice. En outre, afin de sécuriser leurs opérations, les institutions s'assurent d'abord de la rentabilité du crédit qu'elles octroient et ensuite elles cherchent à le garantir. C'est sur ce dernier aspect que le pauvre est exclu du circuit. La microfinance vient donc à point nommé pour rétablir une espèce de justice sociale. Malheureusement, il est plausible de constater que cette justice n'est pas équitable.
En effet, le taux annuel de crédit en banque varie entre 8 et 12%, par contre en microfinance il est de 10 à 18%. Les banques accordent des délais de remboursement de moyen et long terme (2 à 5 ans, voir plus) tandis que dans l'IMF c'est du court terme : 18 mois en moyenne. Les spécialistes de la finance justifient cet aspect d'écrémage ou coercition dans les IMF par le fait d'un fort coût d'opportunité de par la valeur faible des garanties proposées.
Il ressort donc que les IMF s'enrichissent plus que proportionnellement par rapport à leurs cibles, et par ricochet, on peut estimer que les pauvres ont cessé d'être la vraie leur réelle cible.
Aujourd'hui, les théoriciens du domaine préconisent de sortir du schéma classique de la microfinance pour entrer dans celui de la finance inclusive, gage d'un développement à la base et durable. Le Togo s'y est engagé à travers la création du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).
Le FNFI a pour vision, la promotion de la finance accessible à tous et procède par les IMF pour atteindre ses cibles.
Aussi bien le législateur que les IMF doivent recentrer leurs missions et devoirs en matière de microfinance. Dans un premier temps, il est impératif de garantir et sécuriser les fonds publics gérés par le FNFI, l'Etat doit donc veiller et amenuiser l'enrichissent des promoteurs d'IMF au détriment des « pauvres », les vrais bénéficiaires. Dans un second, les IMF doivent s'engager à remplir leur mission :

- Mettre des services financiers à la portée de personnes pauvres y compris de facto, les jeunes et les femmes.
- Adapter le cout des services financier à la réalité des cibles
- Financer les activités génératrices de revenu avec pour effet a pour la création d'emploi.
- Apporter aux clients formation et conseil pour qu'ils soient en mesure de gérer les crédits sollicités.
- Proposer des produits adaptés au mode de vie actuel avec l'expansion des technologies de la communication.

Moïse Dodji MAFONGOUN, Consultant.
dmafongoun@gmail.com

► Kloto / Formation sur la culture citoyenne

Des acteurs de la société civile dans la région des Plateaux et plus précisément des facilitateurs de dialogue communautaire, des autorités administratives, traditionnelles et des forces de l'ordre et de sécurité ont été formés au cours d'un atelier à Kpalimé sur le concept d'engagement, les droits et devoirs du citoyen.
Organisé par de la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC-Togo) avec l'appui de la Fondation Hanns Seidel, cet atelier s'est tenu du 19 au 21 octobre 2015 et a eu pour thème « Quel engagement citoyen pour un nouveau contrat social au Togo ? ».
Pour les formateurs, cet atelier a pour but de promouvoir la démocratie et l'Etat de droit à travers le renforcement des capacités des hommes et femmes ''facilitateurs de dialogue communautaire'' en matière de culture citoyenne et de démocratie en vue d'une meilleure participation et implication dans la gouvernance démocratique au Togo.

TM

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso KODOLAKINA

Comité de rédaction :
Carlos AMEVOR
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou ZAKARI
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma YAGLA

Chargée d'affaires
Dédé BABANAWO

Graphiste:
Eros DAGOUDI

Imprimerie: St Louis

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Politique

Edito

...Coup sur coup, deux grandes et bonnes nouvelles marquent ainsi la vie des Togolais ces dernières heures et les sortent de leur train-train politique terne qui rythme le quotidien.

C'est certain. Pendant que certains Togolais ne peuvent s'empêcher de pousser une grosse clameur de joie, à l'annonce de ces deux succès, Certains, des cassandres, les doigts entre les bouches, doivent adopter une attitude de remord, en se disant Quid de climat des affaires, Quid de Droits humains au Togo ? Ils doivent maudire le ciel d'avoir permis au Togo d'être aussi bien propulsé, ils doivent maudire aussi tous ceux qui de près ou de loin ont accompagné le Togo jusqu'à ces heureux aboutissements. Mais, au milieu de ces divergences de sentiments et de points de vue, d'autres estiment toujours que ces prouesses sont de rares occasions au cours desquelles tous les Togolais, peu importe l'appartenance politique, ethnique, sociale, religieuse...peuvent aplanir leur divergence et emboucher ensemble le cor d'une certaine fierté chauviniste ! Car il semble que c'est un mauvais jugement que de tout soumettre sous des loupes politiques pour chercher à en déterminer les vraies causes et les vraies solutions des choses.
Il n'est guère question de servir comme thuriféraire d'un pouvoir qui compte nécessairement bien de faiblesses et de maladresses. Non ! Ce pouvoir qui a d'ailleurs tout à y gagner, quand des veilleurs le rappellent à l'ordre, titillent sa léthargie et le ramènent dans la voie droite, quand il est amené de temps à autre à dévoyer ou à se fourvoyer.

Mais, tout en nous tenant sur notre ligne de veilleur vis-à-vis du pouvoir, saluons tout de même deux succès qui contribuent indubitablement à promouvoir d'une certaine manière « notre bien public » sur l'échiquier mondial. Car entre le bien et la mal, le blanc et le noir, le jour et la nuit...bref, dans ce binaire ambiant, il nous faut chercher le fil du rasoir, la troisième voie salutaire pour pouvoir rassembler un beau jour tout ce qui est épars !

Dieudonné korolakina

Climat des affaires / « Doing business 2016 »

Une fois encore, le Togo se classe bien !

Dans son rapport « Doing business 2016 », publié le 27 octobre dernier, la Banque mondiale a classé le Togo au 150ème rang pour les trois réformes réalisées cette année, à savoir : indicateurs de création d'entreprise, accès à l'électricité et commerce transfrontalier. Notre pays passe ainsi du 152ème rang occupé dans le rapport « Doing business 2015 », au 150ème. Deux précieuses places ainsi glanées au rang de 189 économies engagées dans ce classement.

« Le Togo a facilité la création d'entreprise, en réduisant les coûts de création par la suppression de la redevance perçue par l'Office Togolaise des Recettes (OTR). Le pays a aussi réduit la durée et le nombre de procédures nécessaires pour accéder à l'électricité, notamment par la création d'un guichet unique permettant de regrouper tous les paiements en un seul. Enfin, le Togo a facilité le commerce transfrontalier, en créant une plateforme électronique qui interconnecte plusieurs agences aussi bien pour les procédures d'importation que pour les paiements y afférents, avec pour conséquence la réduction du temps nécessaire pour les opérations d'importation », note le groupe de la Banque Mondiale dans ledit rapport.
Cette nouvelle bonification de la note du Togo dans ce rapport a au moins le mérite d'être souligné. Car, c'est le second bond consécutif après celui de l'an dernier. En effet, le Togo avait gagné 15 places dans le classement « Doing Business 2015 » et était classé 3ème des 10 meilleurs réformateurs dans le monde.

Et comme principales raisons qui justifiaient ce sacré bond de 2015, le rapport constatait que : « Le Togo a simplifié le processus de création d'entreprise en permettant au guichet unique de publier des avis de constitution et en supprimant l'obligation d'obtenir la carte d'opérateur économique.
Le Togo a également simplifié le transfert de propriété par l'abaissement du taux de la taxe d'immatriculation de la propriété.
En outre, le pays a renforcé la protection des actionnaires minoritaires, en introduisant des exigences plus importantes en matière de divulgation des transactions avec les parties liées au conseil d'administration et en rendant possible aux actionnaires l'inspection des documents relatifs aux transactions précitées et la nomination de commissaires aux comptes pour procéder à une inspection de ces opérations. Le Togo a rendu les impôts moins coûteux pour les entreprises en réduisant le taux de l'impôt sur les salaires. »
Avec ce bond, ce second coup sur coup, Il sera désormais bien difficile pour des partenaires de faire des leçons au Togo. Mais, ces prouesses devraient pouvoir permettre également au Togo de maintenir le cap, au pire et au mieux, d'avancer encore !

Au sujet des économies de l'Afrique Sub-saharienne

Selon, le rapport « Doing Business 2016 », les économies d'Afrique au sud du Sahara sont parmi les économies ayant amélioré le plus le climat des affaires.
« Les réformes mises en place en Afrique Sub-saharienne représentent environ 30 pour cent des 231 réformes mondiales mises en place durant l'année passée. La région peut également se targuer de compter la moitié des 10 économies ayant le plus amélioré le climat des affaires, soit des économies ayant mis en place au moins 3 réformes et par conséquence ayant augmenté leur classement mondial: l'Ouganda, le Kenya, la Mauritanie, le Benin et le Sénégal. »

L'exemple mauricien !

L'économie la mieux classée de la région avec un rang mondial de 32 est Maurice, indique le rapport. Avec à la clé des prouesses particulières « dans les dimensions de Payement des Taxes et d'Exécution des Contrats. A Maurice, cela prend seulement 152 heures pour un entrepreneur de payer ses taxes, comparé à la moyenne mondiale de 261 heures», note le rapport qui ajoute para ailleurs que : « Le Rwanda est la deuxième économie la mieux classée de la région avec un rang mondial de 62. Le Rwanda a également mis en place le plus grand nombre de réformes dans la région, avec six reformes mises en places durant l'année passée. Le pays est le deuxième mondial sur la dimension d'Obtention de Prêts et le 12ème mondial sur celle de Transfert de Propriété. Dix ans auparavant, un entrepreneur au Rwanda avait besoin de 370 jours pour transférer une propriété, quand cela ne prend maintenant que 32 jours, encore moins de temps qu'en Allemagne. »

D.K.

Crise burkinabè
Le Togo refuserait d'extrader Fatou Diendéré

Le Togo pourrait pencher pour un refus à extrader l'ancienne première dame burkinabè – première dame pour le laps de temps qu'a duré le putsch mené par son mari- comme le demande le pouvoir burkinabè et notamment la justice militaire du pays.

Fatou Diendéré

Nos confrères de Radio Oméga qui cite des sources des autorités togolaises, dans une publication hier sur le site www.omegabf.info affirme : « le Togo n'accepte pas l'extradition de Fatou Diendéré. Les autorités togolaises affirment ne pas retrouver l'épouse de l'ex chef de la junte au Burkina, Gilbert Diendéré sur le territoire togolais ».

« Pourtant, sa présence a été signalée à Lomé. Elle avait regagné la capitale togolaise après deux jours de route en quittant Ouagadougou », poursuivent, nos confrères.

Il est à noter que Fatou Diendéré est visée par un mandat d'arrêt international lancé par la justice militaire dans le cadre des enquêtes sur le coup d'Etat des 16 et 17 septembre au Burkina.

« Selon un article de Jeune Afrique, au temps fort du putsch, le président togolais Faure Gnassingbé avait proposé au général Gilbert Diendéré, à son épouse et au colonel Boureima kéré une exfiltration », commente Oméga Fm.

TM

Dernière minute / Droits humains
Le Togo élu au Conseil des droits de l'homme des Nations unies

Au cours de la Soixante-dixième session et la 42ème séance de l'Assemblée générale Conseil des droits de l'homme, hier, 18 États ont été élus au Conseil et 6 au Comité du programme et de la coordination (CPC).

« À la majorité simple des 192 votants, l'Allemagne, la Belgique, le Burundi, la Côte d'Ivoire, les Émirats arabes unis, l'Équateur, l'Éthiopie, la Géorgie, le Kenya, le Kirghizistan, la Mongolie, le Panama, les Philippines, la République de Corée, la Slovénie, la Suisse, le Togo et le Venezuela ont été élus au Conseil des droits de l'homme pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2016 », note le communiqué ayant sanctionné les travaux.
« Ont été recalés l'Ouganda avec 12 voix, le Cameroun avec 2 voix et le Bénin, le Kazakhstan, le Lesotho, le Luxembourg, la République populaire démocratique de Corée, la Roumanie, la Thaïlande, la Hongrie et la Suède, avec une voix chacun », rapporte le communiqué.
Le Conseil des droits de l'homme est composé de 47 États Membres: 13 sièges pour le Groupe des États d'Afrique et 13 pour le Groupe des États d'Asie. C'est la raison pour laquelle, avec 105 voix, le Pakistan et la République démocratique populaire lao n'ont pu accéder à un des cinq sièges que l'Assemblée générale renouvelait aujourd'hui.

TM

Conseil des Ministres
Les droits de l'homme rattachés au Ministère de la Justice

Hier 28 octobre, le conseil des ministres, sous la conduite du président de la République a écouté trois décrets et deux communications.

Mis à part le décret qui porte création et fonctionnement du centre national de recherche de soins aux drépanocytaires (CNRSD) et celui qui porte création de la faculté des sciences de la santé à l'Université de Kara, il y a celui qui fixe les attributions du Ministère de la Justice et des relations avec les Institutions de la République et portant organisation et fonctionnement dudit ministère.

En effet, selon ce décret, le Ministre assure la garde des sceaux, la justice, les relations avec les institutions de la République ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme. En ce qui concerne l'organisation du département ministériel, elle prend essentiellement en compte les recommandations de l'audit stratégique et organisationnel du ministère ainsi que les principes généraux posés par le décret du 16 décembre 2011.
La première communication a porté sur l'organisation du 17ème concours d'Agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion qui se déroulera au Togo du 9 au 20 novembre 2015 sous l'égide du CAMES, concours auquel 8 Togolais se sont inscrits.
La seconde communication fait état des fraudes enregistrées à l'examen du BAC II 2015, incriminant 38 candidats provenant des centres d'examens du collège st Joseph et du Lycée technique d'Adidogomé et deux candidats libres.

TM

International

Nigeria

Liberté pour 300 captifs de Boko Haram

Les 300 femmes et enfants retenus par le groupe islamiste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria ont été délivrés par l'armée nigériane à l'issue d'une opération militaire menée par l'armée nigériane.

Des femmes protestant contre Boko Haram

L'unité de l'armée a secouru 338 personnes retenues en captivité par les terroristes.

Selon les informations données par le gouvernement nigérian, 192 enfants et 138 femmes ont été sauvés lors de cette opération menée mardi dans la région de la forêt de Sambisa, une zone qui sert de quartier général aux rebelles « islamistes ».
Le bilan de l'affrontement communiqué par l'armée fait cas de trente combattants de la milice islamiste tués et la destruction de leurs camps dans quatre villages situés près de la forêt de Sambisa. Des armes et des minutions ont été saisies au cours de l'opération.
Cette opération est selon plusieurs analyses sur le sujet, un trophée significatif de.

Buhari Mamadu, le nouveau président de la république fédérale du Nigéria qui s'est donné pour priorité d'en finir avec cette secte depuis devenue une menace sous régionale.

Une menace qui a amené le président Buhari à solliciter de l'aide, de la part de la France, de la Grande Bretagne et des USA.
Il y a quelques semaines, les USA s'étaient engagés dans la lutte en envoyant au Cameroun, une troupe de 300 soldats afin de renforcer la lutte au niveau des renseignements.

D'autres efforts de lutte ont été consentis par les Etats africains notamment le Benin, le Cameroun, le Tchad etc.

Rachidou ZAKARI

Burkina

Le putsch en quatre coups de fils

C'est une histoire en quatre actes - ou plutôt quatre coups de téléphone - qui résume l'épilogue du coup d'État manqué au Burkina et la chute du couple Diendéré.

Acte 1.

Le 27 septembre, quarante-huit heures avant l'assaut des forces armées contre Naaba Koom, dernier bastion des putschistes. Dans une ultime tentative pour empêcher un combat fratricide, Faure Gnassingbé, le président togolais, appelle Gilbert Diendéré et lui propose de l'exfiltrer vers le Togo en compagnie de son bras droit, le colonel-major Boureima Kéré. Refus catégorique.

Acte 2.

Le 30 septembre, au lendemain de l'assaut victorieux et alors que Diendéré s'est réfugié chez le nonce apostolique, c'est cette fois Michel Kafando, le président de la transition, qui appelle Faure Gnassingbé : « Seriez-vous prêt à accueillir l'épouse et le fils de Diendéré ? » Les médiateurs chargés de maintenir le lien entre Diendéré et les autorités et de négocier sa reddition lui ont soufflé cette idée afin de « rassurer » le général. Au même moment, Fatou Diendéré se terre quelque part dans un quartier de Ouagadougou. Le Premier ministre s'oppose à l'exfiltration de Fatou, qu'il croit mouillée

Michel Kafando

jusqu'au cou dans le putsch

Acte 3.

Le lendemain, le 1er octobre. Faure fait savoir qu'un avion est prêt à décoller pour Ouaga. Kafando lui répond que ce n'est plus nécessaire. Entre-temps, le président burkinabè a discuté avec Isaac Zida, et il apparaît que le Premier ministre s'oppose à l'exfiltration de Fatou, qu'il croit mouillée jusqu'au cou dans le putsch.

Acte 4.

Même jour, en début d'après-midi. Diendéré, qui a obtenu des assurances pour sa sécurité, se rend aux autorités sous l'œil des médiateurs, parmi lesquels Tulinabo Mushingi, l'ambassadeur des États-Unis. Ce dernier reçoit un appel de Fatou : « Où emmène-t-on mon époux ? » Fatou fond en larmes. Rideau.

Jeuneafrique

Côte d'Ivoire

Alassane Ouattara réélu avec 83,66% des suffrages

La Commission électorale indépendante (CEI) a déclaré hier mercredi 28 octobre, le candidat Alassane Ouattara vainqueur de l'élection présidentielle de 2015 avec 2 118 229 voix soit 83,66% des suffrages exprimés.

Alassane Ouattara

Alassane Ouattara a remporté l'élection présidentielle le dimanche dernier, avec plus de 83,% des suffrages exprimé par la CEI. Provisoires pour le moment ces résultats ont été transmis, au Conseil constitutionnel en charge de proclamer les résultats définitifs.
Au total, 3 330 928 ivoiriens se sont rendus aux urnes le dimanche 25 octobre pour choisir celui qui dirigera le pays pour les cinq prochaines années.

Ont participé à ce scrutin, Alassane Ouattara, candidat à sa propre succession, , Henriette Lagou Adjoua du Renouveau pour la paix et la concorde (RPC), Konan Kouadio Siméon candidat indépendant, Pascal Affi N'Guessan du Front populaire ivoirien (FPI), parti de l'ex-chef d'Etat Laurent Gbagbo, Kouadio Konan Bertin dit KKB candidat indépendant, Kouangoua Jacqueline Claire et le député Gnangbo Kacou,tous deux des candidats indépendants.

Essy Amara, Mamadou Koulibaly (LIDER) et Charles Konan Banny avaient retiré leurs candidatures dénonçant des ''irrégularités'' dans l'organisation de ce scrutin.
Cependant les observateurs nationaux et internationaux sont unanimes que l'élection présidentielle de 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions, de façon régulière et dans un climat apaisé.

Rachidou ZAKARI

Ghana / Enseignement

L'anglais en passe d'être délaissée

La place de la langue anglaise dans le système éducatif au Ghana pourrait subir une reforme dans les mois et années à venir.

En effet, la ministre ghanéenne de l'Education, Madame Jane Opoku Agyemang Naana a imputé la responsabilité de l'incapacité de la classe ouvrière éduquée à développer une nation forte, à la langue utilisée dans les enseignements à l'école.
En s'exprimant au cours d'un forum à Accra, le professeur Agyeman Naana, a fait savoir qu'elle est déterminée à mettre en œuvre au plus haut niveau, une politique linguistique qui permettrait aux élèves d'être enseignés dans leur langue maternelle. Elle s'est dite persuadée que la suppression de l'anglais comme langue d'enseignement pourrait aider le Ghana.

Si la ministre a eu l'audace de remettre ce débat sur le tapis, il convient de rappeler que la question n'est pas d'actualité car des courants de pensées sont favorables à l'enseignement en langues nationales. Sur ce point, il convient de souligner qu'en dehors de l'anglais qui est la langue officielle, le Ghana a plus de 46 langues locales. Les plus parlées sont le Ga, le Dagomba, le Twi et l'Ewé.

Pour sa proposition, la ministre n'a cependant pas mentionné ou suggérer quelle langue locale pourrait être utilisée comme langue d'enseignement dans les écoles.

Pour les reformes en vue, la ministre de l'Education a cité l'exemple de la Corée qui a accéléré son développement parce que les jeunes Coréens sont instruits dans leur langue d'origine.

Carlos Amevor

Economie

Enseignement supérieur

L'ESAM organise une conférence autour de l'OHADA

A l'occasion de sa reprise des cours au Togo, l'Ecole supérieure d'Audit et de management ESAM organise ce jour, ce 29 octobre, une conférence sur le thème : Evolution du droit des sociétés dans l'espace OHADA. La conférence sera animée par le professeur Akueté Pedro SANTOS, ancien doyen de la faculté de droit à l'université de Lomé, Professeur agrégé de droit privé.

L'attrait des investissements dépend de plusieurs éléments dont la mise en place d'une atmosphère propice à l'investissement et à la mise en place d'une harmonisation du droit des affaires. C'est la raison pour laquelle l'OHADA, l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires a été créée afin de sécuriser les investissements en Afrique de l'ouest.
Depuis sa création, l'OHOADA a fait du chemin, et plusieurs nouveaux éléments sont venus s'y ajouter.

L'ESAM se propose donc de partager avec le public les différentes évolutions en la matière, en initiant cette conférence qui se tiendra aujourd'hui-même, ce jeudi 29 octobre 2015 à18 h 00 dans les locaux de l'ESAM en face de la Mairie principale de la ville de Lomé.

TM

Nigéria

L'industrie musicale franchit les 150 millions dollars de revenus annuels

La société Entertainment Management Co au Nigéria, a annoncé cette semaine, que l'industrie musicale réalise désormais des revenus annuels de plus de 150 millions $ grâce à la vente des œuvres, notamment les téléchargements mobiles.

Malgré la piraterie, l'industrie musicale a vu ses revenus tripler au cours des 5 dernières années grâce aux téléchargements mobiles. « Avec au moins 550 albums chaque année, les recettes provenant de la vente valent plus de 150 millions$ par an. La plupart des artistes au Nigeria explorent ces plateformes dépourvues de piraterie pour monétiser leurs chansons », explique Sam Onyemelukwe de la société Entertainment Management Co.
Selon l'étude réalisée par la société, cela est dû à l'essor du marché du téléchargement mobile qui booste les revenus de l'industrie musicale au Nigéria. En plus, les sociétés de télécommunications sont devenues les plus grands distributeurs de musique dans le pays. Les autres plateformes où les Nigérians font des téléchargements sont Spotify et Apple Music.

L'opérateur de téléphonie MTN annonce pour sa part qu'il est devenu le plus grand distributeur de musique au Nigéria. Une performance que l'opérateur justifie par l'engouement d'un de ses services, « caller tunes » qui propose aux clients un répertoire de plus de 12 000 chansons.
Selon l'agence Bloomberg, plus des 2/3 des 63 millions des abonnés MTN utilisent le service des sonneries, et paie au moins 50 nairas (25 cents) par chanson téléchargée. Par ailleurs, l'opérateur enregistre une croissance annuelle de 25% de sa plateforme Music Plus.
Des performances de l'industrie musicale du Nigéria qui suscitent de plus en plus l'intérêt des acteurs du showbiz musical du monde entier, principalement ceux des Etats-Unis. L'agence Bloomberg cite notamment le rappeur Jay-Z et son service de musique ligne baptisé Tidal. Dans son ambition de donner à cette plateforme une dimension mondiale, il avait envoyé une équipe pour prospecter au Nigéria en avril 2015, pour y découvrir de nouveaux talents.

ZAK JAY

Économie et finances

Les recommandations du FMI pour relancer la croissance en Afrique

Même si la croissance économique en Afrique noire demeure l'une des plus dynamiques à l'échelle mondiale, il n'en demeure pas moins que « l'activité économique a nettement ralenti » souligne le FMI dans sa dernière étude « Afrique subsaharienne : Faire face à un environnement qui se dégrade ». Estimée à 5% en 2014, la croissance dans cette partie du continent devrait s'affaisser à 3,75% cette année avant de remonter légèrement à 4,25% en 2016.

La baisse des recettes d'exportation, consécutive à la faiblesse des cours des produits de base et la sévérité des ajustements budgétaires qui s'ensuivent, associée au rétrécissement des « amortisseurs extérieurs » avec des conditions financières mondiales défavorables, pèse globalement sur les activités, explique l'institution. Aussi préconise-t-elle d'adapter les politiques économiques à ce « nouvel environnement ».

Ajustement budgétaire

Sur le plan budgétaire, la marge de manœuvre reste faible. L'institution indique que l'ajustement des budgets (à la baisse) est l'option indiquée, pour les pays exportateurs de pétrole notamment, d'autant que la perspective du marché financier est de moins en moins soutenable avec « un durcissement progressif des conditions financières à l'échelle mondiale ». Les Etats doivent donc veiller à « tenir compte à la fois de l'impératif de viabilité de la dette et des besoins de développement.». Il sera aussi essentiel, assure le FMI, de continuer à renforcer la mobilisation des recettes intérieures afin de dégager les ressources additionnelles indispensables pour financer l'investissement dans l'avenir de la région.

Dépréciation monétaire

Au niveau monétaire, Le FMI exhorte les Etats à s'abstenir de tout interventionnisme. « Là où les termes de l'échange se sont nettement détériorés et où le taux de change n'est pas rattaché à une autre monnaie – à l'exemple des pays de la zone Francs CFA – il est important de laisser la dépréciation du taux de change afin d'amortir les chocs », et « toute action visant à résister à ces tensions risque d'engendrer une perte de précieuses réserves » a soutenu Antoinette Sayeh, directrice du département Afrique du FMI dans un communiqué connexe. Une mesure assez impopulaire à laquelle certains pays comme l'Angola et le Nigéria ont dû se résoudre avec 26 % et 17 % de dépréciation de leurs monnaies respectives par rapport au dollar depuis octobre 2014.
Aussi, poursuit-t-elle, la politique monétaire ne devrait ainsi servir qu'à contrer les éventuels effets secondaires sur l'inflation et l'évolution du taux de change et des autres facteurs de hausse.
Enfin, il convient de surveiller de près les risques que font peser sur le secteur financier la baisse des cours des produits de base et la dépréciation de la monnaie.
Diversification et compétitivité
En outre, l'étude encourage le continent à s'engager dans la diversification de son économie, « à favoriser de nouvelles sources de croissance », en réduisant la part relative des industries extractives. Ce qui devra passer, note-t-on, par le renforcement de la compétitivité des économies, l'amélioration du climat des affaires, des infrastructures et de l'éducation. Enfin, « la réduction des inégalités, au moyen d'initiatives budgétaires et financières bien conçues ainsi que par la suppression des restrictions légales fondées sur le sexe, pourrait produire des dividendes de croissance appréciables.»

Financialafrik

Afrique/faune

Les lions menacés de disparition

Selon une étude publiée par le magazine Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS), sur les vingt mille lions qui peuplent encore le continent africain, près de la moitié pourrait disparaître d'ici à vingt ans.

Menée sur vingt ans auprès de quarante-sept populations de lions, l'étude me née par le Magazine montre que le nombre de félidés décline partout, hormis dans une poignée de pays du sud du continent : Botswana, Namibie, Afrique du Sud et Zimbabwe.

Les chercheurs estiment que les lions étaient dix fois plus – environ deux cent mille – en Afrique au milieu du XXe siècle. « Aujourd'hui, le lion ne survit que sur 25 % de son aire de répartition historique », déplore le docteur Philipp Henschel, de l'ONG américaine de protection des félins Panthera, et coauteur du rapport.

Vue de deux lions

La situation la plus critique concerne l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, où les chercheurs, se fondant sur l'évolution des populations de grands félins depuis 1990, estiment que la moitié des lions pourrait disparaître d'ici à vingt ans. Dans cette vaste zone, il ne reste que deux grandes populations de félins : une de trois cent cinquante individus et l'autre de deux cent cinquante.

En Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, le lion est déjà considéré « en grand danger d'extinction », selon la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), mais les chercheurs espèrent convaincre l'ONG de classer le lion dans cette catégorie également en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, où il n'est actuellement considéré que comme « vulnérable ».

La disparition des lions est principalement due à la concurrence que leur livrent les hommes. Des zones de chasse des félins sont transformées en terres de culture ou de pâturage, le gibier (antilopes, buffles…) dont ils se nourrissent est abattu par des chasseurs, quand les lions ne sont pas eux-mêmes traqués par des fermiers souhaitant protéger leur bétail. Des félins sont également tués pour leur peau ou leurs os, utilisés dans certains médicaments asiatiques en remplacement des os de tigre, devenus trop rares.

« Protéger les lions demande beaucoup d'efforts, et surtout beaucoup d'argent », rappelle le docteur Henschel, qui prend l'exemple du parc Kruger, en Afrique du Sud, qui bénéficie d'importantes ressources financières publiques.

TM

Microfinances

Le prix « World Quality Commitment » décerné au FNFI Togo

Officiellement lancé en Janvier 2014 par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le Fonds National de la Finance Inclusive, a déjà permis, par l'intermédiaire de ses différents produits 'APSEF, AJSEF et AGRISEF' à plusieurs milliers de togolais pauvres de bénéficier du microcrédit. Des réalisations qui ont valu, à l'institution d'être distinguée par le prix 'World QualityCommitment' décerné par la Business Initiative Direction(BID).

Repousser les frontières de l'exclusion financière, telle est l'ambition du Fonds national de la Finance inclusive (FNFI), lancé par les autorités togolaises pour aider les populations les plus démunies.
Les entreprises de microfinances accordent des prêts aux agriculteurs, aux jeunes ou aux communautés rurales afin de développer un projet rémunérateur et générateur d'emploi. Ces aides sont accordées grâce aux garanties accordées par le FNFI.
Cette initiative depuis sa création a reçu plusieurs approbations et distinction. La dernière est donc le « World QualityCommitment » décernée par la BID. La distinction a été remise dimanche à Paris au directeur général du Fonds, Yves ManawéGnaba à l'occasion du congrès de la Business Initiative Directions (BID).

Rachidou ZAKARI

Dossier

Volontariat au Togo, du PROVONAT à L'ANVT

L'ANVT lance un programme pour les jeunes déscolarisés

Afin de diversifier ses services pour les jeunes déscolarisés, l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT) a procédé le mardi 27 octobre au centre « BleuZone » à Cacavéli, au lancement d'un programme de volontariat des jeunes déscolarisés.

Ce programme selon les organisateurs vise à offrir aux jeunes déscolarisés, l'opportunité de se former tout en contribuant au bien être de la société à la base. Etaient présents à la cérémonie de lancement, les responsables de l'ANVT et les autorités traditionnelles invitées à l'occasion.

Promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit des jeunes déscolarisés en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général et en particulier de leur communauté. C''est cette considération qui selon l'ANVT ont motivé la création du Volontariat des Jeunes Déscolarisés (JDS) qui est un nouveau produit de l'AVNT.

L'objectif du JDS est de promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit des jeunes déscolarisés en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général et en particulier de leur communauté. Le Directeur général de l'ANVT, M. Omar AGBANGBA s'est réjoui de la présence des autorités traditionnelles à la cérémonie de lancement avant de donner les informations sur le projet « Le projet des jeunes déscolarisés est un programme que nous lançons à l'endroit des jeunes déscolarisés de 18 à 35 ans qui ont le niveau inférieur ou égale à la terminale. Cela va leur permettre d'avoir une formation sur des thématiques de citoyenneté et des aspects de la chose publique. Ils vont participés à la suite à des activités d'utilité communautaires, comme l'assainissement de leurs quartiers etc. Ensuite ils seront renforcés sur des capacités en matière d'activités génératrices de revenus histoire de leurs donner une opportunité dans la vie ». A-t-il déclaré.
Avec le volet « Volontariat des jeunes déscolarisés » l'ANVT ouvre l'engagement citoyen à d'autres cibles autres que les jeunes diplômés et primo demandeurs d'emploi.

Pour être éligible au programme, ces jeunes doivent avoir arrêté leur scolarité depuis au moins trois ans et ne doivent avoir aucune formation professionnelle. Ils doivent être âgés de 18 à 35 ans.

Cette nouvelle catégorie de volontaires, interviendront sur des thématiques précises du développement communautaire, notamment la préservation de l'environnement, le renforcement du système sanitaire et éducatif, etc., ayant une forte valeur ajoutée sociale.

La première vague sera composée de 1000 volontaires, et constituera la phase pilote du projet. Ils seront engagés sur des missions environnementales et seront mobilisés dans tous les quartiers de Lomé par le biais des Comités villageois de développement (CVD), les Comités de Développement des Quartiers (CDQ) et les ONG partenaires de proximité.

Le 05 décembre 2015, à l'occasion de la Journée Internationale du Volontaire, ces 1000 JDS prêteront serment en même temps que 1300 volontaires du volet jeunes diplômés. Le volontariat des jeunes déscolarisés est le deuxième volet, sur la série des quatre prévus par l'Agence nationale du volontariat au Togo.

Rachidou ZAKARI

Que retenir de ce programme, 5 ans après ?

Démarré en 2004 avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, le projet « Promotion du Volontariat National au Togo avait pour ambition la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement à travers l'engagement volontaire.
Interrompu en 2007 en raison de l'inexistence d'un cadre juridique, le programme fut relancé et mis en œuvre en 2010 par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes sous forme d'un dispositif de culture d'engagement civique et de valorisation sociale des ressources humaines disponibles dans le pays.

Des volontaires nationaux

Identifié comme un programme pertinent à forte valeur ajoutée dans l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi, et au regard des résultats produits par des programmes similaires dans le monde et dans la sous-région, notamment au Burkina-Faso et au Niger, le Programme de Volontariat National au Togo (PROVONAT) est devenu, en l'espace de 3 ans de mise en œuvre, un extraordinaire outil au service du développement et de la promotion de la jeunesse du Togo.

Devenu une référence en Afrique, le succès du PROVONAT a traversé les frontières nationales et continentales à telle enseigne que le Togo a reçu la visite, en avril 2014 dernier, du coordinateur du Programme du Volontariat des Nations-unies (PVNU) Richard Dictus.

Au regard de tout cela et compte tenu de la demande de plus en plus croissante des candidatures, le gouvernement Togolais a décidé de mettre en place un outil innovant pour la promotion du volontariat inclusif à plus grande échelle basé sur l'engagement citoyen au service du développement et du rayonnement du Togo.

Du PROVONAT à l'ANVT, les défis d'une mutation inévitable

Les sollicitations relatives aux candidatures des jeunes togolais au programme, devenu et surtout perçu par beaucoup de jeunes togolais comme le seulrempart à la question du chômage, ainsi que les demandesde mise à disposition de volontaires formulées par les institutions aussi bien nationales qu'internationales, ont rendues très évidentes la consolidation dans le temps des acquis du PROVONAT.

Ainsi, le gouvernement, par le décret présidentiel n°2014-151/PRdu 9 juillet 2015, a mué le PROVONAT en un établissement public administratif et autonome.

L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) ainsi créée reprend les principaux objectifs assignés au programme PROVONAT, mais s'inscrit plutôt dans le temps. Ainsi, il s'agit pour l'Etat de :
-mettre en place une structure efficace, innovante et capable de se prendre en charge sur le long terme tout en offrant des services de qualité;
-Instaurer et pérenniser la cohésion sociale durable caractérisée par une meilleure implication de la jeunesse dans la gestion des grands défis du Togo.

-Impliquer efficacement tous les acteurs du volontariat et toutes les catégories socioprofessionnelles dans le mandat de l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT).

Ainsi, l'agence nationale du volontariat au Togo a pour mission de valoriser les ressources humaines, à travers le volontariat et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres par la mise à disposition des compétences nationales.

Pour atteindre ses objectifs et assumer pleinement sa mission, l'ANVT s'appuie sur des Centre Régionaux de Volontariat (CRV) abritéspar des ONG locales qui effectuent au niveau régional les missions de mobilisation des structures et des candidats pour l'agence.

Annoncez-vous dans
tm togomatin
au
90153977
atogomatin@gmail.com

Dossier

Les différents volets de volontariat de l' ANVT

Depuis 2011, année de mise en œuvre du programme de volontariat au Togo, seul le programme des jeunes diplômés a été exécuté et a permis de mobiliser plus de 6000 jeunes diplômés sans emploi dans des missions d'une durée de 1 à 5 ans.

Aujourd'hui, l'ANVT diversifie ses services et va au-delà des diplômés ou des structures présentes sur le territoire national.

En effet, le volontariat est désormais ouvert aux jeunes déscolarisés. Il s'agit de tout jeune togolais de 18 à 35 ans, ayant abandonné les études avant le BAC 2 et n'ayant aucune formation professionnelle. Le volontariat des jeunes déscolarisés n'est pas l'apprentissage d'un métier, mais un investissement citoyen dans des missions dont la durée variera entre trois et six mois pour des travaux d'intérêt national et/ou communautaire. Ces jeunes interviendront, pour cette première phase, dans l'aménagement des espaces publics urbains et de préservation des infrastructures urbaines, de reboisement et de gestion et valorisation des déchets plastiques. Les structures partenaires comme l'ANGE, JVE, ANADEB et ANASAP ainsi que les services techniques de la commune de Lomé et de la Préfecture de Golfe mettront au profit de chaque mission leurs moyens matériels, techniques et méthodologiques. Une façon d'offrir un cadre à ces jeunes pour se former aux valeurs citoyennes, au respect du bien public, au travail bien fait et leur donner l'occasion de planifier leur insertion socioprofessionnelle. Ce volet qui verra sa première vague déployée en décembre prochain mobilisera chaque année entre 2000 et 4000 jeunes de cette catégorie.
Deux autres projets de volontariat sont également annoncés. Il s'agit du volontariat international, qui permettra de déployer des jeunes togolais à l'étranger pour des missions de courte durée, et le volontariat du 3ème âge qui va concerner les retraités.

La ministre Victoire Tomegah-Dogbé

Quelques résultats

- 6247 volontaires nationaux, dont 34% de femmes, mobilisés et déployés dans près de 1000 structures d'accueil.
- Près de 1000 VN contribuent à l'amélioration de la couverture sanitaire du pays et de la qualité des services hospitaliers des unités de soins primaires.
- Les VN ont aidé à la libération de 200 prisonniers et à l'accélération du traitement de 500 dossiers de détenus en attente de jugement.
- Les VN ont permis de doter près de 1000 communautés rurales de plan de développement et ont appuyé la mise en œuvre de microprojets.
- Environ 11% des VN participent à des actions d'aménagement, d'entretien et deprotection des forêts. Ils accompagnent et conseillent les reboiseurs, sensibilisent les populations.
- Les VN appuient les groupes vulnérables pour faciliter leur accès aux crédits, ils forment et sensibilisent l'opinion sur les violences faites aux femmes, la scolarisation de la jeune fille, etc.
- Depuis 2011, 30% des VN ont quitté le programme et 48% ont trouvé de nouvelles opportunités de travail ou d'emploi stable grâce à leur PROVONAT.

Rapport sur la situation du volontariat dans le monde 2015

Les débats relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et au programme de développement pour l'après-2015 ont fait ressortir les nets progrès accomplis en matière de développement humain dans de nombreux pays et dans toutes les régions du monde. Ils mettent également en lumière les causes possibles de retard ou d'échec. L'absence d'une gouvernance efficace et responsable, par exemple, peut être un frein au progrès qui sape les efforts nationaux et locaux déployés pour améliorer la vie et les perspectives d'avenir des communautés.

Pour que le programme de développement durable pour l'après-2015 aboutisse, il faudra à la fois améliorer la gouvernance, remédier aux inégalités et étendre l'expression et la participation des citoyens. Le volontariat peut aider, en donnant aux parties prenantes un moyen de s'exprimer et en faisant participer la population et les organisations de la société civile à la recherche de solutions.

Le présent rapport est conçu pour aider les autorités, les organisations de la société civile, les organismes bilatéraux et multilatéraux de développement et les autres parties prenantes à tirer pleinement parti du volontariat au niveau mondial, national et local.
Au niveau mondial, ce rapport illustre comment des réseaux de volontaires se servent de la technologie pour conclure des alliances qui font progresser le volontariat et mettent en relation des acteurs du développement. La propagation rapide de la téléphonie mobile et des autres technologies de l'information et de la communication augmente la portée et l'envergure du volontariat. Ces outils permettent en effet à des personnes et à des groupes motivés et engagés d'échanger entre eux, de tirer parti de l'expérience des autres et de trouver de nouvelles ressources et de nouvelles possibilités. Le rapport propose des moyens d'intensifier ces efforts pour faciliter la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 et pour permettre aux personnes exclues et vulnérables de faire valoir leur opinion dans les décisions les concernant, y compris celles prises au sein des Nations Unies et dans d'autres forums internationaux.

Au niveau national, le rapport suggère que la capacité des volontaires à soutenir la progression du développement dépend de la volonté des gouvernements nationaux de garantir la mise à disposition de l'espace correspondant et d'environnements favorables qui encourageront leur participation et leurs initiatives. Il apparaît également que le volontariat peut contribuer à engendrer la confiance sociale, à faire progresser l'inclusion sociale, à améliorer les services de base et à stimuler le développement humain. Les volontaires et le volontariat sont d'autant plus efficaces quand des conditions favorables, telles que la liberté d'expression et d'association et un contexte de débats politiques animés, sont déjà en place.

Au niveau local, le rapport laisse entendre que le volontariat peut s'imposer comme un vecteur permettant aux personnes et aux communautés exclues et/ou marginalisées d'exprimer leur point de vue et d'accéder aux services, aux ressources et aux options dont elles ont besoin pour améliorer leurs conditions de vie. Il préconise que les volontaires concluent des alliances avec les autorités locales et avec des groupements locaux ou des organisations de la société civile partageant leurs idées afin d'aider les groupes marginalisés, y compris les femmes, à accéder aux informations et à renforcer les capacités dont ils ont besoin pour améliorer leurs perspectives d'avenir et demander des comptes aux autorités locales. Le rapport indique par exemple comment des femmes volontaires de l'Uttarakhand, un État rural de l'Inde, ont constitué des « des groupements représentants tout le village » qui leur ont permis de tirer des enseignements de l'expérience de chacune et d'acquérir l'assurance et les compétences dont elles avaient besoin pour s'adresser aux autorités locales, défendre leurs droits et s'imposer en tant que partenaires en vue d'améliorer leurs communautés.

Au sein du programme VNU et du Programme des Nations Unies pour le développement, nous constatons que les volontaires font avancer les choses dans le bon sens. Compte tenu de notre expérience et des faits présentés dans les pages qui suivent, la motivation et l'engagement de chaque volontaire doivent être complétés et soutenus par des gouvernements et des acteurs du développement réactifs et bienveillants. Nous espérons que ce rapport sera étudié, débattu et utilisé pour donner à un plus large éventail de personnes, partout dans le monde, les moyens de lutter contre l'exclusion, la discrimination et les inégalités qui entravent le développement. Puisse-t-il permettre aux citoyens et aux dirigeants du monde entier de réaliser leur ambition commune : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et instaurer un développement durable pour tous.

Prestation de serment

Helen Clark
Administrateur Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Jeux & détente

PHARMACIES DE GARDE DU 26 OCT- 02 Nov- 2015

AVEPOZO (A côté de la place public d'Avépozo), Tél : 22 27 04 86
DU CARREFOUR (Rue du Lycée d'Agoé non loin d' Agoè assiyéyé), Tél: 22 51 35 94
ESPACE VIE (Agoè Logopé, face Bar Plaisir 2003), Tél: 22 32 87 20
DIVINA GRACIA (Agoè Fiovi, Rond point Cool catch), Tél: 22 45 79 69
DIEUDONNE (Route Léo 2000 non loin de FUCEC Agoè Télessou), Tél: 223 38 04 44
BETANIA (Sise Sito gblékomé), Tél : 22 43 89 40
EPIPHANIA (Rue de la Pampa, carrefour Agbémadon-Adidogomé), Tél : 23 20 10 52
DES ECOLES (Face Lycée d'Adidogomé), Tél: 22 51 75 75
CITE (Sur le Bd du 30 Août), Tél: 22 25 01 25
ST PIERRE (Sagboville, Hédranawé Bd Haho), Tél : 22 26 19 73
GBEZE (Bd Jean Paul II), Tél: 22 26 32 61
VERTE (face école du parti Klikamé), Tél : 22 25 03 26
LE GALIEN (Sur la rue pavée d'Adido-Adin à 600m de la station TOTAL de Totsi), Tél: 22 51 71 71
FIDELIA (Bè kpota, route d'Atiégou, près de l'hôtel la Référentiel), Tél : 22 71 95 95
AVEPOZO (A côté de la place public d'Avépozo), Tél : 22 27 04 86
BAGUIDA (Face CMS de Baguida), Tél : 22 35 47 47
AGOE-NYIVE (A côté de l'église catholique d'Agoè-nyivé), Tél: 22 25 83 38
CHRIT ROI (Kagomé), Tél: 22 27 46 66
DELALI (Agoè cacavéli face cour d'appel), Tél : 22 25 06 90
NOTRE DAME (578, Rue Assiyéyé derrière le marché), Tél : 22 42 74 04
SANTE (Près de NAPATO), Tél : 22 21 58 41
CENTRE (Rue de la gare face SGGG), Tél : 22 21 83 30
PROSPERITE (Située sur le Bd Eyadema), Tél : 23 38 84 25
ROBERTSON (Après la lagune de Nyékonakpoè), Tél : 23 20 61 11
LIBERATION (Avenue de la libération prolongée), Tél : 22 22 25 25
BON SECOURS (rue du grand collège du plateau Cassablanca), Tél : 22457674
OLIVIERS (Bd Houphouët Boigny), Tél : 22 43 89 40
CHATEAU D'EAU (Près du château d'eau de Bè), Tél : 22 21 57 51

BARACK OBAMA

Une histoire, un modèle pour notre Afrique

On naît tous égaux, on grandit différemment.
La vie est pleine de promesses et d'abondances.
Cherche une voie noble
Distingue toi par des valeurs
Multiplie toujours les efforts
Reste constant ; surtout n'oublie jamais ton origine, tes racines, l'esprit de famille, la responsabilité.

Dis à ton fils:

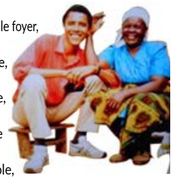

- **Tu défendras trois choses** : l'honneur, le foyer, la patrie
- **Tu estimeras trois choses** : le courage, la sincérité, la reconnaissance
- **Tu éviteras trois choses** : la paresse, la vanité, la honte
- **Tu contrôleras trois choses** : le caractère, le langage, la conduite
- **Tu détesteras trois choses** : le vole, l'injustice, l'ingratitude
- **Tu combattras trois choses** : le mensonge, la méchanceté, la lâcheté
- **Tu sauvegarderas trois choses** : la franchise, la liberté, la bravoure
- **Tu cultiveras trois choses** : l'amour, la charité, l'humilité
- **Et enfin tu n'oublieras jamais trois choses** la prière, le partage et le pardon.

Services publics

La cause des accidents de circulation

Ce n'est pas par plaisir que les grandes directions sécuritaires à travers le monde nous lancent une nouvelle campagne pour réduire les accidents grâce au port de la ceinture et du casque. Ce que nous voyons de nos jours, c'est que tous les accidents ne proviennent pas directement des conducteurs; c'est plutôt l'environnement dans lequel ils se trouvent. Le même constat n'épargne pas aussi les aviateurs. Au début, on croyait que c'étaient l'alcool et les produits stimulateurs que les conducteurs prennent qui les poussaient à violer les codes de la route; à faire des accidents graves et autres. Ce que nous devons savoir, ceux qui ont été victimes... paix à leur âme, nous venons tout récemment de découvrir le vieux démon qui est à la base. Ce démon n'est pas loin de nous; il est en toi, en moi et en nous tous. C'est le port des tenues extravagantes.
Tant que la police existe pour la sécurité de notre pays, nous sommes sûr que les dispositions draconiennes seront prises d'ici et maintenant pour chasser loin du Togo ce vieux démon qui depuis la nuit des temps faisait des victimes.

Regardons ces photos dramatiques (...) qui montrent bien la nécessité du port de la ceinture et du casque pour notre propre sécurité.

Nous interpellons tout un chacun d'œuvrer à ce que ces genres de tenues ne soient plus portées dans nos rues.
Oui, nous aussi nous pouvons être victimes de ces scènes insoutenables ! On ne le dira jamais assez : Soyons attentif dans la circulation. Faisons beaucoup attention aux âmes sensibles.

Eros DAGOUDI

Blagues / distractions

Une jeune rebelle très libérée entre dans un bar toute nue, va vers le comptoir et demande au garçon une bière bien fraîche. Le barman reste là, à le regarder boire son demi:
- Qu'est-ce qu'il y a, dit-elle, vous n'avez jamais vu une femme nue?
- Oh si, souvent! ... dit le barman
- Et alors, qu'est-ce que vous regardez?
- Je voudrais simplement voir d'où vous allez sortir l'argent pour me payer !

Aidez cette poule à retrouver son poussin tout en faisant beaucoup attention à certaines flèches qui peuvent vous trahir.

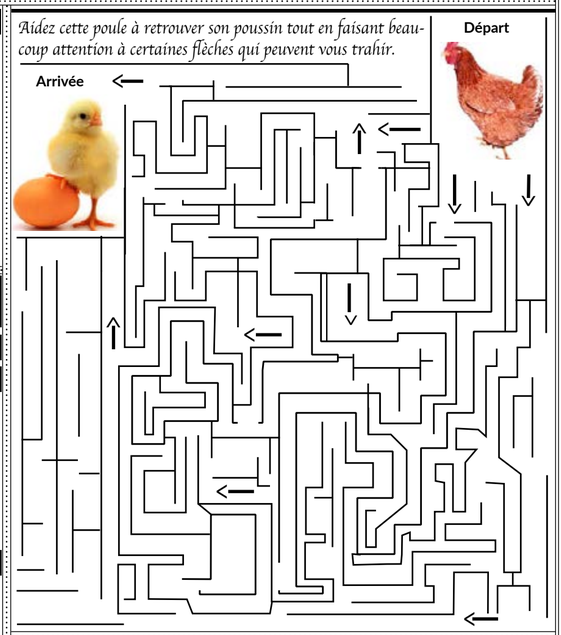

Les bons plans et les bonnes adresses

Où dormir à Lomé ?

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé, Bd Jean Paul II) ; Tél : 22 61 30 63
HÔTEL EDA OBA (Qtier Tokoin forever, Bd Eyadéma); Tél : 22 20 18 18
HÔTEL GIS PALACE (Qtier Baguida, route Lomé-Cotonou) Tél : 22 71 49 70
HÔTEL LE LAC (Agbodrafo) Tél: 22 21 08 10
LE MERLOT (Kassablanca) Tél : 22 21 11 21
HÔTEL PALM BEACH Tél : 22 21 11 21
PURE PLAGE (Qtier Baguida); Tél : 92 96 56 48)
RESIDENCE DES TROPIQUES (Qtier Sito Aéroport, 79 Rue Alédjo Koura);
Tél: 22 26 66 18
HÔTEL SAINT THOMAS (Qtier Tokoin Lycée, 3 Bd de la Paix); Tél: 22 21 81 75

Où manger à Lomé ?

RESTAURANTS AFRICAINS

CANTINE DE L'IBIS HÔTEL (Qtier Administratif derrière l'Hôtel IBIS) ; Tél : 90 08 52 54
NOPEGALI VIP (Bd du 24 Janvier en face de la BTCI) ; Tél : 22 22 94 00

SNACKS & PIZZERIA

LA BELGA (2e rue à gauche après le commissariat central) ; Tél : 90 32 45 45
PIZZERIA GREENFIELD (Qtier Tokoin Hôpital Rue Akati) ; Tél : 22 21 21 55

BOULANGERIES & PÂTISSERIES

BOMACO STE (Qtier Ramco 44, Avenu de la libération) ; Tél : 22 21 02 73
CROQUEMBOUCHE (Qtier A gbalépo-dogan en face de GTA; Tél : 22 25 14 46

INFOS UTILES

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV ; Tél: 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE ; Tél: 22 22 66 11
TOGO TELECOM ; Tél: 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CLINIQUE DE L'AEROPORT; Tél: 22 26 90 12
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
PROTECTION DE L'ENFANCE; Tél: 111 / 22 20 45 10
SPECIALE INFO SANTE; Tél: 80 00 00 11

MOTO & KARTING

TOGO MOTO CROSS (Face au Golf club d'Agoè Nyivé) ; Tél : 90 17 95 07
L'AFRICLUB (Qtier : Kégué entre CHR et la FTF) ; Tél : 92 52 24 40

MUSCULATION / MASSAGE

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Photo du jour

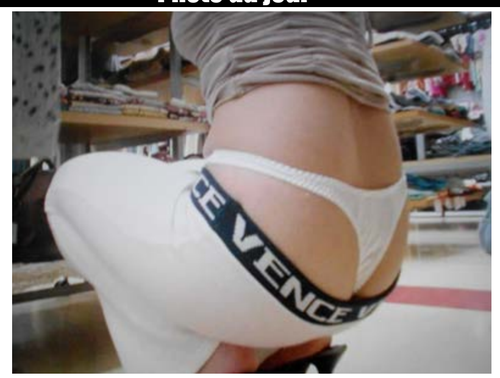

Que provoquent ces genres de tenues dans la circulation ?

Arts & Culture

Théâtre

« Moi, Monsieur, Moi ! », un spectacle plein de mordant et de réalisme

« Moi, Monsieur, Moi ! » est un magnifique mono de la comédienne sénégalaise Patricia Gomis. Elle y incarne seule plusieurs personnages entre un oncle tyrannique, des tantes...et surtout une enfant au cœur d'une histoire, d'hier d'aujourd'hui et sans doute, de demain. Cette pièce en tournée panafricaine dans le réseau des Instituts français a été représentée devant le public de Lomé, le 23 octobre dernier. C'est une pièce qui raconte avec réalisme l'histoire de l'enfant qu'était Patricia, une enfant née au Sénégal qui, comme beaucoup d'autres, a été donnée à la tante, à la cousine, à l'oncle.

Patricia Gomis

Avec humour et prenant appui sur des expressions corporelles, des mimiques élastiques, et l'utilisation de marionnettes, Patricia Gomis embarque le spectateur. L'histoire a beau être douloureuse, la comédienne a de ses détours cocasses qui l'égayent. Et c'est à raison. Car de ce parcours malmené, la jeune fille tentera vaille que vaille de « devenir quelqu'un », de se lever sans végéter dans le lit de l'échec, de devenir enfin propriétaire d'elle-même, en dépit des coutumes machistes de sa culture.

« Moi, Monsieur, Moi ! », c'est l'histoire de toutes celles qui, maltraitées et malmenées, relèvent la tête pour trouver une place sous le soleil, peu importe si ce soleil soit la société d'ici ou d'ailleurs.

Ce mono est d'un naturel mordant, abordant une thématique sérieuse avec une gouaille explosive. C'est la peinture d'une Afrique à la fois adorée et décriée. Après son passage, le 23 octobre sur la scène du Grand Rex à Lomé, « Moi, Monsieur, Moi ! » a encore plusieurs planches à fouler. L'étape de Lomé était l'oeuvre de l'Institut français de Lomé, qui a dernièrement repris ses activités. Bon vent à ce spectacle qui a encore de beaux jours devant, nous l'espérons!

Pour ce spectacle, plusieurs mains se sont mises à la pâte : l'Association Djarama (Dakar), de la Traversée des Arts (Paris), et de la compagnie de la Casquette (Bruxelles), mais surtout de Marcia de Castro et Patricia Gomis, au niveau de l'écriture dramatique. Tandis que la mise en scène, par Miguel Camino, Isabelle Verlaine et Patricia Gomis, elle-même...

D.K.

Le film sur Denis Mukwege, «le docteur qui répare les femmes», enfin autorisé en RDC

Le gouvernement vient de décider de lever l'interdiction sur le film «L'Homme qui répare les femmes».

Kinshasa vient de lever l'interdiction du film consacré à l'œuvre du célèbre chirurgien congolais Denis Mukwege qui vient en aide aux femmes violées dans l'est de la République démocratique du Congo, rapporte l'AFP de source officielle.
Réalisé par le cinéaste belge Thierry Michel et sa compatriote journaliste Colette Braeckman, «L'Homme qui répare les femmes» est sorti en Europe au printemps. Début septembre, alors que le film devait être projeté à l'Institut français de Kinshasa, le gouvernement congolais avait annoncé avoir interdit sa diffusion, arguant que ce documentaire récompensé par plusieurs prix internationaux témoignait d'une «volonté manifeste de nuire» à l'armée congolaise et de «salir» son image.

«La Colère d'Hippocrate»

M. Mende, par ailleurs porte-parole du gouvernement congolais, avait alors accusé le cinéaste belge Thierry Michel, auteur de plusieurs films sur le Congo, de faire mentir dans son commentaire les témoignages de personnes apparaissant à l'écran. Dans les attendus de sa décision d'autoriser finalement le documentaire, le gouvernement relève l'«utilité» du film ("par-delà" la traduction litigieuse d'un de ses passages) pour accompagner «les efforts de la République démocratique du Congo et de la communauté internationale» pour lutter contre le fléau des violences sexuelles.

Sous-titré «La Colère d'Hippocrate», «L'Homme qui répare les femmes» montre le combat du Dr. Mukwege dans son hôpital de Panzi, à Bukavu, capitale du Sud-Kivu.

Dans cette institution qu'il a créée en 1999, le Dr Mukwege aide à se reconstruire physiquement et psychologiquement les femmes victimes de viols accompagnés de violences sauvages commis à grande échelle dans l'est de la RDC depuis une quinzaine d'années, d'abord pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), puis au cours des différents conflits armés qui se succèdent ou se superposent dans cette région.

L'ONU avait jugé l'interdiction du film en

Denis Mukwege

RDC était «une atteinte inadmissible à la liberté d'expression».
Le Dr Mukwege, lauréat en 2014 du Prix Sakharov pour les droits de l'homme du Parlement européen, y avait vu pour sa part un signe du «climat d'oppression» qui règne en RDC à l'approche d'échéances électorales importantes.

Slate Afrique avec AFP

Journée du Manuscrit Francophone

La 3ème édition célébrée à Paris

La troisième édition de la Journée du Manuscrit Francophone a été célébrée le 23 octobre dernier à Paris. A cette occasion, des personnalités de haut rang et des auteurs se sont réunis à l'UNESCO pour fêter le livre.

L'édition 2015 co-organisée par les Éditions du Net, et le magazine ActuaLitté, en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire et la Délégation permanente de Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO, est devenue un évènement littéraire incontournable dans le monde de l'édition.

Les différents auteurs, participants, ont chacun reçu deux exemplaires de son ouvrage. Au total, 32 ont reçu un Prix National de la JDMF, représentant dix-huit pays : Algérie, Belgique, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, France, Canada, République du Congo, République Démocratique du Congo, Égypte, Israël, Madagascar, Mauritanie, Niger, Suisse, Togo et Bénin.

Ainsi, ces différents auteurs ont obtenu les prix suivants : Pauline Pucciano de la Martinique (catégorie France) avec son ouvrage « Titania 2.0 » remporte le Grand Prix de la Journée du Manuscrit Francophone 2015 en faisant l'unanimité auprès des jurés : Michel Dansel, remporte le prix « Quai des Orfèvres », Wilfried N'Sondé, écrivain, est lauréat du Prix « des cinq continents » organisé par l'Organisation Internationale de La Francophonie et de Nicolas Gary, Directeur du magazine ActualiTTé.
Lors de la consécration de la soirée du livre, le directeur général adjoint de l'UNESCO, Getachew Engida a exprimé sa satisfaction et son soutien aux organisateurs : «Je tiens à féliciter les Editions du Net et le magazine ActualiTTé, deux jeunes acteurs de l'Industrie du livre qui par leur action ont compris le sens de la philosophie des industries créatives propres à l'UNESCO ».

Togomatin

Lire

«...KOZONA-LE-LIEVRE
Savez-vous qu'aux temps les plus anciens, la vie était plus agréable ?
Oui ! Elle était beaucoup plus agréable, surtout pour ceux qui savaient écouter et mettre en pratique les conseils des sages.
C'était aux temps où les animaux domestiques et les animaux des champs vivaient ensemble et faisaient bon ménage. Les problèmes des uns étaient les problèmes des autres, et les sages les résolvaient à l'amiable.
En ces temps-là, on disait dans l'entourage de Nanhulum-le Cerf que la sagesse vient avec le temps et qu'elle est la somme des expériences accumulées. On aimait bien le dire souvent, parce qu'ailleurs, certains usaient de la force qu'ils avaient de la Nature pour usurper le titre de sage, sans expérience aucune et sans et sans attendre le temps requis.
Ici, personne ne contestait ce titre à Nanhulum-le Cerf. Il lui venait de l'âge et de la somme des expériences qu'il avait accumulées avec le temps.
D'abord, son commençait à perdre du poil, ces joues boursouflées et ridées ; ensuite, sa démarche lente et altière, démontraient, s'il en était encore besoin, qu'il était le personnage. Enfin et surtout, lorsqu'il parlait, il avait le débit posé et rythmé, ponctué de silences qui avait autant d'importance que ce qu'il disait. Il ne parlait jamais pour parler ;ce qu'il disait venait toujours au terme d'une réflexion travaillée et murie avant d'être traduite en mots. Il se dégageait ainsi de sa personne, un respect naturel qui s'imposait aux autres.
Ils étaient tous paysans, ces animaux, et ils étaient nombreux, à telle enseigne que les terres de leur gros village s'avéraient insuffisantes. Ils venaient donc par groupe de classes d'âge demander conseil au sage Nanhulum-le-cerf avant de débroussailler telle ou telle parcelle au-delà du village.
Nanhulum-le-Cerf, pour avoir vécu des années et des années dans ce village, connaissait toutes les sortes de terre.
Il connaissait les bonnes terres, les terres riches, puis les sobres, les maigres et les avares ; toutes celles-là qui ne donnaient rien du tout quels fussent les efforts et les sacrifices consentis.
Et il ne suffisait pas à Nanhulum-le-Cerf de vous localiser chacune de ces terres ; ils vous expliquaient avec force détails, pourquoi elles étaient ainsi et pas autrement :
-les bonnes terres et les terres riches sont à l'Est ; c'est de là que viennent les pluies et soleil ;
-les terres sobres sont à l'Ouest ; les pluies et le soleil perdent leurs forces en y arrivant ;
-les terres maigres sont au Sud ; c'est rarement que les pluies et le soleil les atteignent ;
-les terres avares sont au Nord ; c'est de là que vient l'harmattan, ce vent froid et sec qui renvoie les pluies, et glace la chaleur du soleil.
Il connaissait aussi et surtout les terres des Alewaa ; celles-là qu'on ne cultivait jamais sans quelque conséquence fâcheuse. Elles s'étendaient à perte de vue de l'autre côté de la colline au pied de laquelle s'arrêtait le champ de Nanhulum-le-Cerf. Celui-ci s'y rendait en début de chaque saison des pluies et plantait trois pierres blanches sur une des bornes du côté de cette colline. Il conseillait à ses frères de la gravir jusqu'au faîte, car, disait-il, à la vue de ces terres des Alewaa, la tentation de les cultiver était telle, qu'on y succombait à tous les coups. Certains dans ce village, ajoutait-il, en avaient fait l'amère expérience pour n'avoir pas écouté les conseils des Anciens.
Konzona-le-Lièvre était l'un des plus jeunes animaux des champs. Il avait prit l'habitude de dormir profondément le jour, les yeux grand ouverts, et de vivre intensément la nuit, les yeux à moitié fermés. Rien dans ce village ne lui échappait.
Aussi, trouva-t-il que quelque chose ne tournait pas rond dans les conseils de leur sage Nanhulum-le-Cerf. Et pour cause ! Il avait ses champs du côté de ces terres qu'il leur déconseillait de cultiver. A coup sûr, il leur cachait un secret...»

Extrait de ***Un enfant pas comme les autres*** (Conte du pays kabyè) de K. A. M. ALOU; Les Nouvelles Editions Africaines du Togo. Pages 43 à 45

Sports

Mondial 2018/Eliminatoires
Les matchs Togo-Ouganda reprogrammés

Les dates des matchs aller et retour des Eperviers du Togo contre les Cranes de l'Ouganda sont modifiés une nouvelle fois.

Des suporters des Eperviers

D'après les nouvelles dates rendues publiques par la Fédération Togolaises de Football (FTF), le Togo jouera le match aller contre l'Ouganda le 12 novembre à Lomé puis le match retour le 15 novembre à Kampala en Ouganda. Ces deux matchs comptent pour les matchs préliminaires qui précèdent les éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

Pour la reprogrammation des deux matchs, la FTF a publié que « La Confédération Africaine de Football (CAF) vient de fixer définitivement les dates des confrontations Togo vs Ouganda et Ouganda vs Togo comptant pour le deuxième tour des préliminaires de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018 ».

Freda Sefiamor

Passe-temps
Adébayor, du foot à la plume

L'international togolais, Emmanuel Adébayor, qui est ce moment en repos momentané continue par entretenir ses fans sur les réseaux sociaux avec des méditations qui élèvent vers le divin créateur.

Pour sa publication de cette semaine en date du 25 octobre dernier, Adebayor a écrit que « Je revois ma vie et je remarque à quel point je suis arrivé. Si Dieu m'a aidé, il peut aider n'importe qui ».

Deux jours un peu plus tôt c'est-à-dire le 23 octobre, il écrivait que « Comme d'habitude sur le terrain, entrain de faire ce que j'aime le plus. Dieu donne les batailles les plus difficiles à ses soldats les plus solides ».

TM

Emmanuel Adébayor

Togo Football Awards
La short liste des nominés dévoilée

Evènement sportif tendant à récompenser les meilleurs sportifs togolais évoluant au pays et à l'international, Togo Football Awards sera à sa 11ème édition cette année.

Le comité mis en place tout de suite après le lancement de cette 11ème édition en septembre dernier vient de publier sa liste des joueurs retenus pour les catégories Meilleurs joueurs Togolais en Europe et en Afrique.

En Europe, Agassa Kossi, en quête pour un second sacre après celui de 2013, se trouve confronté à Floyd Ayité (Bastia) et au tonitruant Mathieu Dossevi, auteur du doublé Championnat-Coupe avec l'Olympiacos en 2014-2015.

En route pour un troisième sacre d'affilé, le meneur de jeu de Super Sport United, Dove Wome risque de buter contre Fodoh Laba, deuxième meilleur buteur du championnat de première division au Gabon et Koffi Guéli, coqueluche de la Guinée équatoriale avec son club le Deportivo Mongomo.
Le rendez-vous est donc pris pour le 19 décembre 2015 pour connaitre les heureux élus de cette 11ème édition qui tient toutes ses promesses.

A.Wemima

Rugby / Amical
Le Togo battu à Accra

L'équipe nationale de rugby du Togo a été battue le 24 octobre dernier en match amical au stade d'Accra au Ghana par les Black Eagles. Score 17-0 en faveur des Ghanaens

Des rugbymen togolais

Les ghanéens se sont mis en confiance après l'entame du jeu et ont pris le dessus en faisant courir leurs adversaires togolais.

Le premier essai effectué par le ghanéen Michael Aquaye a été suivi d'un autre par Rabiu Mohammed. Le score était alors 7-0 en faveur des Black Eagles à la fin de la mi-temps. A la reprise du jeu, les ghanéens alourdiront le score par un essai de Théophile Opari et ensuite un penalty de Rabiu Mohammed.

Le score qui est porté à 17-0 pour le Ghana restera inchangé jusqu'au coup coup de sifflet final.

CA

Homosexualité
Thierry Henry prend position

L'international français, Thierry Henry s'est prononcé cette semaine sur la question de l'homosexualité de deux footballeurs de Premier league (dont un international anglais) qui s'apprêtaient à révéler au grand jour leur homosexualité. Même s'ils redoutent les conséquences que cela pourrait apporter dans leurs activités sportives.

Thierry Henry

«Je pense que ce serait super. Ce serait bien pour notre sport. On avance. Si ça leur permet de se sentir mieux dans leur vie. S'ils sont assez en confiance pour venir le dire et vivre avec, alors qu'ils le fassent», a expliqué l'ancien Gunner.

Le Français est convaincu que les joueurs de football professionnels ont aujourd'hui assez de recul pour accepter cette différence. «Je ne peux pas parler pour tout le monde mais si j'étais dans un vestiaire, ce garçon resterait mon coéquipier et je continuerais à lui faire des passes. Je le regarderais de la même manière, je sortirais et j'irais toujours déjeuner avec lui», a poursuivi Henry avant d'ajouter: «Dans la société dans laquelle nous vivons, c'est devenu normal. Pourquoi les gens en feraient-il un problème? Pour moi, c'est la normalité.»

L'homosexualité a très longtemps été un sujet tabou dans le football anglais. En 1990, Justin Fashanu avait révélé qu'il était gay. Victime d'un rejet massif dans le milieu du football et dans les stades mais aussi accusé d'agression sexuelle, il finit par mettre fin à ses jours en 1998 à 37 ans. Depuis, plus aucun footballeur professionnel anglais n'a osé avouer son homosexualité. L'international allemand Thomas Hitzlsperger avait révélé être gay en 2014 mais un an après avoir raccroché les crampons.

Les mentalités ont évolué ces dernières années, notamment après l'annonce très médiatique faite par Gareth Thomas. Le rugbyman le plus capé du rugby gallois avait révélé en 2009 qu'il préférait la compagnie des hommes à celle des femmes dans un entretien au Daily Mail. L'ancien joueur du Stade Toulousain s'est confié à ce sujet dans un récit «Fier, mon autobiographie.» Ses confessions ont rencontré un grand succès dans les librairies.

TM

Reportages

Artisanat
Un Système d'Information sur l'artisanat lancé

Le ministre du développement à la base a procédé ce mardi 27 octobre 2015 au lancement des ateliers de vulgarisation du système d'information sur l'artisanat (SIA) à la chambre du commerce et de l'industrie du Togo.

Disposer des informations utiles et en temps réels afin d'aider les multiples acteurs du secteur dans leur prise de décisions, telle est l'ambition du gouvernement qui a pensé à une banque de données sur l'artisanat.

Le SIA est donc un système de collecte, d'analyse, de stockage et de diffusion des informations sur les artisans et les entreprises artisanales au Togo qui permettra aux acteurs et aux partenaires du secteur de disposer d'éléments qualitatifs et quantitatifs pouvant aider dans la prise de leurs décisions. C'est une initiative du gouvernement financée à hauteur d'un somme de 100 millions de F Cfa.

Pour les bénéfices à tirer de cet atelier, le directeur de l'Artisanat déclare que les participants vont être instruits et à partager sur les stratégies à déployer sur le terrain pour garantir le succès des opérations de sensibilisations de masse et d'enregistrement des informations à collecter auprès des artisans et des entreprises artisanales. Autre atout, ils seront aptes de préparer un plan d'action spécifiant les activités à mener, les résultats à atteindre, le calendrier d'exécution et les indicateurs de réussite si possible.

Pour la genèse du SIA, Victoire Dogbe, la ministre de tutelle de ce secteur a rappelé que « nous avons débuté ce projet depuis 2011 et nous sommes arrivés aujourd'hui à la phase de collecte et d'enregistrement des données ».

TM

VIH/Sida
Les populations clés au centre des préoccupations

Lomé accueille depuis hier la 2e réunion régionale des populations clés. Sont représentés à cette réunion 16 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Afin de mieux prendre en charge les « populations clés » - entendons par là les personnes les plus exposées au VIH sida- cette réunion vise à créer des conditions de vies propices à ces populations qui souvent marginalisées, et victimes de stigmatisation sociale dont elles font l'objet et qui alimente leur vulnérabilité au VIH, et inversement.
La session de Lomé est financée par l'Agence américaine pour le développement (USAID), FHI 360, l'OnuSida, et le Fonds mondial des Nations Unies.
A cette occasion, le Togo a paraphé la 'Déclaration de Dakar" qui appelle les Etats à protéger les populations clés.
Au Togo, la prévalence est de 2,3%. Le pays espère parvenir à une génération sans sida d'ici 2020.

ZAK JAY

Circulation routière à Lomé
Anarchie dans les stationnements et arrêts spontanés

Comment comprendre le problème des stationnements anarchiques et des arrêts spontanés dans la circulation à Lomé ? Même s'il existe des conventions mondialement connues et qui régissent la circulation routière, nombreux sont les conducteurs de taxis et autres usagers qui foulent au pied ces règles en pleine circulation. Délibérément ou parfois par ignorance, ils bafouent les lois du monde routier.

Leurs propres lois qu'ils improvisent dangereusement y poussent en toute illégalité causant bien de tords.
Si les stationnements anarchiques ont diminué ces derniers temps sur nos routes, nous remarquons cependant une escalade des arrêts spontanés qui causent des tensions entre usagers et au pire des cas des accidents. Comment travaillent les taximen surtout et quel est leur mode opératoire ?

Les taximen qui arpentent les rues à longueur de journée, se classent en deux groupes. Il y a ceux qui assurent les trajets directs et ceux qui sont des ambulants. Les premiers débutent leur journée de travail dans une station située à un point stratégique de la ville d'où ils chargent leurs clients. Les seconds de leur coté, trouvent leurs clients le long des routes. Les premiers selon les intéressés eux-mêmes, finissent parfois avant la fin de la journée comme ambulants parce que les stations sont bondées et ils ont du mal à faire le plein.
Ainsi quelques taximen d'Agoè assurant le trajet entre ce point et Lomé expliquent le phénomène. Pour ceux qui assurent les trajets directs, Agoè-zongo est leur point de stationnement. Ils se font aider dans leur tâche par des chargeurs qui leur trouvent des clients contre une rémunération de cent francs. C'est ce qui expliquerait leur ruée frénétique sur les passagers qui se sentent à leur tour harcelés.

En d'autres points comme Cica, Oba et au Grand marché, les chargeurs perçoivent cinquante francs et d'autres acteurs, les policiers, entrent en jeu en touchant deux cent ou trois cent francs. Voilà le quotidien des taximen que certains d'entre eux cherchent à éviter en étant ambulant.

Qu'appelons-nous stationnements anarchiques et arrêts spontanés et momentanés ?

Bien des moniteurs des auto-écoles ont attiré notre attention sur la différence qui existe entre ces deux termes. Selon eux, les stationnements se font dans les parkings adéquats et durent de longs moments pendant que les arrêts spontanés arrivent momentanément. Les taximen ambulants seraient les spécialistes de ces arrêts dans le but de s'arracher quelques passagers et continuer leur chemin.

Les dangers de ces comportements sur les routes
La situation comme présentée plus haut serait à l'origine de biens des accidents sur la route et occasionnerait de vives tensions entre les usagers. C'est pourquoi la police routière multiplie ses actions pour dégager les routes et taxer les auteurs de ces forfaits.

Vivement que le respect des règles de la circulation rentrent dans nos habitudes comme l'a été le port du casque afin que nos routes soient moins meurtrières qu'aujourd'hui.

Hugues Adjalévon (Stagiaire)

Prévention des catastrophes
Le ton donné à Kara, appui de la Banque Mondiale

Le ton pour la prévention des catastrophes au Togo a été donné le 16 octobre dernier à Kara, une localité située à 425 km au nord de Lomé, à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale pour la Prévention des Catastrophes (JIPC). Pour la circonstance la Banque Mondiale a offert un chèque de plus de 2 milliards de F Cfa au Togo pour appuyer la réalisation de 68 projets dans le pays.

Le thème retenu pour la 20ème édition de cette journée est « Connaissances et pratiques traditionnelles, autochtones et locales pour la résolution des risques de catastrophes ».
Ont honoré de leur présence à cette journée le ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières André Johnson ainsi que son collègue de la Sécurité, Yark Damehame.

La JIPC vise à fédérer leur toutes les connaissances dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes dans les communautés. Le thème met l'accent sur les connaissances endogènes ou traditionnelles des populations locales.

Come temps fort de cette journée, elle a été marquée par la remise au gouvernement togolais d'un chèque de 2.150.000.000 F Ffa par la représentante résidente de la Banque Mondiale au Togo, Joëlle Businger pour la réalisation de 68 projets à piloter par les communautés sur toute l'étendue du territoire.
Le financement de la Banque Mondiale est destiné à renforcer les actions du pays en faveur de la réduction des risques de catastrophes, la gestion durable des terres et la lutte contre les changements climatiques

Dans la mise en œuvre de sa politique des grands travaux, le ministre André Johnson a déclaré que le gouvernement togolais multiplie la construction des infrastructures notamment les ponts, les routes, les caniveaux et les pistes rurales qui répondent aux impératifs et principes de la gestion de des risques et catastrophes,

Il a poursuivi que d'autres initiatives sont en cours dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture intégrant la gestion durable des terres et la protection de l'environnement à travers des programmes dont le Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT).

Remise du chèque aux autorités

Carlos Amevor

Transport
Les Zemidjan prennent la rue à Lomé

Les conducteurs de moto-taxi communément appelés « Zemidjan » ont manifesté dans des rues de Lomé hier mercredi pour protester contre l'instauration du permis de conduire dans leur métier.

Vue de certains "Zémidjan"

Sur le boulevard Eyadema, ils se sont offerts en spectacles, les Zemidjan ont imposé un rythme lent à la circulation.
Les Zemidjans exigent la suppression de la décision du permis de conduire avant d'exercer leur profession. Ils ont profité pour demander que le prix du carburant soit revu à la baisse.
Comme conséquence direct du mouvement entamé par les Zemidjans, les usagers qui ont l'habitude d'emprunter des mototaxi pour des courses rapides ont dû prendre des taxis.

Freda Sefiamor

DMi
directmédia
Société éditrice de
tm togomatin
La neutralité positive

Edition Presse Radio Télévision
Rejoignez-nous aujourd'hui

DMi directmédia Cacavéli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com

Esther assistance
- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

SERVICE DISPONIBLE 24H/24

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo
Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : contact@estherassistance.com